



# « *Sécuriser l'entrée dans la vie active des jeunes de lycées professionnels* »

## REVUE DE LITTÉRATURE – PREMIERE PARTIE



**CHRISTINE FOURNIER ET AGNES LEGAY**  
Centre d'études et de recherches sur les qualifications

Centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13  
[www.ieunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.ieunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)



---

Cette revue de littérature a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets en milieu scolaire n°2 lancé en juillet 2011 par le Ministère chargé de la jeunesse. Cet appel à projets a donné lieu à l'expérimentation d'un dispositif de « sécurisation de l'entrée dans la vie active des jeunes au sein des lycées professionnels ».

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22  
<http://www.experimentationsociale.fr>

# **L'accompagnement de l'insertion professionnelle des bacheliers professionnels**

## **Revue de littérature**

**Christine FOURNIER et Agnès LEGAY**

**Centre d'études et de recherches sur les qualifications**

**Mars 2012**

**10, place de la Joliette  
BP 21321  
13567 Marseille cedex  
02  
Tél. 04 91 13 28 28  
Fax. 04 91 13 28 80**



# SOMMAIRE

---

Préambule méthodologique .....	4
1. Points de repères sur la transition Ecole-vie active des bacheliers professionnels.....	4
<i>Quelques données quantitatives sur l'insertion des bacheliers professionnels .....</i>	4
<i>Un éclairage sociologique, à partir du discours de jeunes bacheliers professionnels.....</i>	6
2. La question de l'accompagnement vers l'emploi.....	8
<i>Rareté des travaux d'études .....</i>	8
<i>Des résultats d'initiatives et des préconisations en matière d'accompagnement des jeunes vers l'emploi .....</i>	10
<i>Former les enseignants de lycée professionnel à l'accompagnement, un préalable ? .....</i>	11
<i>Un éclairage européen qui livre quelques enseignements.....</i>	13
Eléments de synthèse conclusive .....	15
Bibliographie .....	17

## Préambule méthodologique<sup>1</sup>

L'objectif de cette revue de littérature est de rendre compte des principales actions publiques de soutien à l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'enseignement professionnel et des principaux résultats de la recherche en sciences sociales sur le sujet. Le cadre de l'investigation a été circonscrit aux quinze dernières années.

La méthode de recherche documentaire mise en œuvre par Nathalie Leménager, responsable du Pôle documentation du Céreq, est présentée dans l'encadré ci-dessous.

La recherche de documents s'est déroulée en deux étapes :

1. Cadrage de la recherche par la définition de mots-clés à partir du thesaurus Formation emploi du Céreq : insertion professionnelle, lycée(lycéen) professionnel, baccalauréat professionnel, enseignement technique-professionnel, accompagnement, tutorat, aide à la recherche d'emploi, techniques de recherche d'emploi, relation école-entreprise, partenariat, acteurs de l'emploi, mission locale.
2. Recherches bibliographiques dans différents types de sources :
  - Bases bibliographiques : La base documentaire du Céreq compte plus de 40 000 références de documents sur la relation formation emploi. Les bases bibliographiques des Carif Oref disponibles sur internet ont également été interrogées.
  - Dépôts d'archives ligne : HAL et OAISTER.
  - Moteurs de recherche scientifiques : Google Scholar et Scirus.
  - Plate-forme de revues en ligne : Cairn.

---

<sup>1</sup> Une deuxième partie de recherche documentaire viendra compléter ce document.

Cette revue de littérature présente une synthèse des travaux scientifiques relatifs au thème de l'expérimentation - *Accompagner l'insertion professionnelle des bacheliers professionnels* - et des publications concernant des actions conduites sur ce même thème par différentes structures organisant la transition entre école et marché du travail. Un premier constat s'impose d'emblée, celui de la relative pauvreté de notre récolte du point de vue quantitatif : les documents recensés sur ce thème sont peu nombreux. La rareté des travaux portant exclusivement sur les bacheliers professionnels, notamment en ce qui concerne l'accompagnement, nous a conduits à élargir le champ à l'ensemble des sortants de l'enseignement professionnel, voire à l'ensemble des jeunes en recherche d'emploi, afin d'y puiser des éléments utiles pour notre propos.

Nous rendrons compte tout d'abord des travaux d'études centrés sur la transition Ecole-Vie active et l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, puis nous ferons état d'actions mises en place pour faciliter cette transition. Les travaux d'étude et de recherche sur les questions de transition école-vie active et d'accompagnement des jeunes s'inscrivent inégalement sur trois registres. Une large part consiste à analyser l'insertion des jeunes sortants du système éducatif à partir d'une batterie d'indicateurs : taux de chômage, durée d'accès à l'emploi et conditions d'emploi (salaires, temps de travail, type de contrat). Cette approche permet d'apprécier la « qualité » de l'insertion des sortants du système éducatif selon le niveau et la spécialité du diplôme obtenu. Une autre partie cherche à caractériser l'entrée des jeunes sur le marché du travail d'un point de vue plus qualitatif et met l'accent, par exemple, sur le sentiment de désillusion ressenti par une partie des jeunes. Une troisième partie, enfin, s'attache à la question de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi. C'est celle qui nous intéresse le plus ici, mais c'est aussi la moins documentée.

## **1. Points de repères sur la transition Ecole-vie active des bacheliers professionnels**

A défaut de nombreux travaux portant sur l'accompagnement vers l'emploi des jeunes bacheliers professionnels, nous avons recherché, dans un premier temps, ceux portant sur la transition Ecole-Vie active qui, s'ils ne sont pas au cœur de notre propos, apportent néanmoins un éclairage préalable intéressant.

### ***Quelques données quantitatives sur l'insertion des bacheliers professionnels***

Réalisées au plan national, les enquêtes *Génération* du Céreq présentent un double avantage. D'une part, elles concernent des effectifs importants, suffisants pour conduire des exploitations ciblées sur des profils particuliers de sortants ou des questions précises ; d'autre part, elles permettent, puisqu'elles portent sur toute une génération de sortants aux différents niveaux de l'appareil éducatif, de comparer les devenir des jeunes en fonction des diplômes qu'ils ont obtenus, en termes de niveaux et de spécialités. Le Céreq a procédé à l'examen de l'insertion professionnelle des bacheliers professionnels sortis de l'appareil

scolaire en 2004, comparativement aux autres bacheliers<sup>2</sup>. Au terme de trois années de vie active, les bacheliers professionnels affichent de meilleures conditions d'emploi que les autres bacheliers. Ils occupent plus souvent un emploi à durée indéterminée (68 % d'entre eux en 2007 contre 51 % pour les bacheliers technologiques et 48 % pour les bacheliers généraux) et perçoivent un salaire médian légèrement supérieur aux autres (1250 euros contre 1200 euros pour les bacheliers technologiques et 1230 euros pour les bacheliers généraux). L'étude pointe également les meilleures performances, en termes de rémunération, des bacheliers professionnels industriels comparés à leurs homologues du tertiaire. En valeur médiane, les salaires des premiers dépassent de 100 euros ceux des seconds.

Ces chiffres méritent toutefois un commentaire. Ces résultats doivent être appréciés au regard de la proportion des diplômés à ce niveau de formation qui poursuivent leurs études et de la finalité du diplôme obtenu. Ainsi, la poursuite d'études au-delà du baccalauréat est beaucoup plus fréquente pour les bacheliers généraux ou technologiques que pour les bacheliers professionnels. Parmi tous les jeunes concernés, ceux qui se présentent sur le marché du travail dès l'obtention du baccalauréat ne présentent pas les mêmes profils au regard de l'emploi, selon le type de baccalauréat obtenu. Le baccalauréat professionnel peut être envisagé comme un diplôme terminal au sens où il est conçu pour que ses titulaires présentent dès son obtention des compétences opérationnelles dans l'emploi alors que le baccalauréat général et, dans une moindre mesure, le baccalauréat technologique sont pensés dans la perspective d'une poursuite d'études qui accroîtra la professionnalité des individus. Il faut garder à l'esprit ce *distinguo* fondamental : les baccalauréats professionnels, technologiques et généraux n'ont pas les mêmes finalités en termes de poursuite d'étude et d'emploi.

Au plan régional, quelques études ont été réalisées qui présentent l'avantage d'inscrire la question de l'insertion au niveau d'un territoire, plus homogène du point de vue des conditions d'entrée sur le marché du travail que le pays tout entier. Ainsi, l'académie de Grenoble a réalisé, en 2010, une étude sur le devenir des titulaires d'un baccalauréat professionnel<sup>3</sup>. Il en ressort qu'à la rentrée suivant l'obtention du diplôme, plus de la moitié des bacheliers professionnels ont signé un contrat de travail, un peu plus d'un sur dix est à la recherche d'un emploi et un peu plus de trois sur dix poursuivent leurs études à temps plein. L'étude souligne que la forte dégradation de la conjoncture économique de 2007 à 2009, a considérablement aggravé les conditions d'insertion des bacheliers professionnels. Toutefois, ces difficultés doivent être relativisées puisque l'ensemble des bacheliers professionnels affichent malgré tout, à l'automne 2009, un taux de chômage (18 %) inférieur à celui de l'ensemble des jeunes de moins de 25 ans présents sur le marché du travail en France (24 %). L'étude constate également que le durcissement des conditions d'insertion s'accompagne d'une tendance plus forte à la poursuite d'études. L'accès à l'emploi s'avère plus fréquent pour les bacheliers professionnels issus des spécialités industrielles que pour

---

<sup>2</sup> Arrighi Jean-Jacques, Gasquet Céline et Joseph Olivier (2009), *L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire. Des résultats issus de l'enquête Génération 2004*. Céreq ; Note Emploi Formation, n°42

<sup>3</sup> Service académique d'information et d'orientation de l'académie de Grenoble (2010), *Passer un baccalauréat professionnel dans l'académie de Grenoble...et après...Poursuite d'études ou insertion ?*, Les enquêtes du SAIO, décembre.

leurs homologues issus des spécialités tertiaires (respectivement 58 % de situations d'emploi contre 48 %). Corrélativement, la poursuite d'études à temps plein est plus répandue chez les diplômés des spécialités tertiaires. Les bacheliers professionnels, industriel et tertiaire confondus, qui poursuivent leurs études visent dans les trois-quarts des cas un BTS.

### ***Un éclairage sociologique, à partir du discours de jeunes bacheliers professionnels***

A côté ou en lien avec les approches quantitatives, des approches qualitatives de la transition Ecole-Vie active tentent d'apprécier les modalités de l'insertion professionnelle. Ainsi, une étude sociologique réalisée par le Céreq en 2005 s'est attachée à l'analyse des propos tenus par de jeunes bacheliers professionnels issus de spécialités industrielles sur leur itinéraire professionnel, dix ans après leur sortie de formation initiale<sup>4</sup>. La plupart d'entre eux rendent compte d'un début d'itinéraire discontinu au regard de l'emploi. Beaucoup ont alterné les « petits boulots » sans lien avec leur qualification, les missions d'intérim et les périodes de chômage. Aux dires de l'auteur, les premiers mois d'activité professionnelle des jeunes bacheliers professionnels sont souvent emprunts de désillusion. Forts de leur CAP ou de leur BEP, ils ont poursuivi leur parcours scolaire vers le baccalauréat professionnel dans l'espoir d'une insertion plus facile et plus gratifiante. Cet argument a d'ailleurs été mis en avant pour les encourager à poursuivre leur formation initiale. La déconvenue qu'ils éprouvent au moment de l'entrée dans la vie active est à la hauteur des espoirs qu'ils ont nourris. Tous les jeunes interviewés déclarent qu'un CAP ou un BEP aurait largement suffi à l'exercice des premiers emplois dans lesquels ils ont évolué. Bon nombre de jeunes déclarent se retrouver dans des positions de « simple ouvrier », au contact immédiat des machines, alors qu'ils espéraient des positions intermédiaires, entre ouvrier et technicien. Ils estiment toutefois que leur diplôme leur facilite l'accès à une carrière, pour ne plus être « scotché à la machine », carrière à laquelle, selon eux, les titulaires d'un seul CAP ou BEP ne peuvent pas prétendre.

Selon Henri Eckert, l'auteur de cette étude, « l'entrée effective dans l'emploi, pour espérée qu'elle soit, n'en constitue pas moins une épreuve ». Les jeunes découvrent la réalité de la vie de travail en même temps que l'emploi. Ils rendent compte du sentiment « d'être perdu » qui les imprègne le temps de l'adaptation à l'emploi et ils sont unanimes à déclarer la nécessité d'apprendre le métier « sur le tas ». Cet apprentissage sur le tas s'opère, le plus souvent « grâce au soutien des collègues ». Notons que cette remarque pourrait alimenter un plaidoyer en faveur de l'apprentissage (dont les jeunes en question ne semblent pas issus), lequel, précisément, cherche à concilier formation et travail effectif dans l'entreprise. Aucun des jeunes interviewés n'a évoqué l'intervention d'un professionnel de l'insertion dans son histoire, encore moins d'un quelconque « accompagnement ». L'auteur rend compte, au contraire, de démarches individuelles accomplies par des jeunes déterminés à trouver un emploi stable correspondant à la spécialité dans laquelle ils ont été formés. Ainsi, l'un d'eux exploite à bon escient un emploi occasionnel de chauffeur-livreur, sans lien avec sa formation initiale. Il met en place un véritable plan de recherche d'emploi. Tout en faisant ses livraisons, armé de son CV et d'une lettre de motivation, il prospecte les entreprises

---

<sup>4</sup> Eckert Henri (2005), « 'Déclassement' : de quoi parle-t-on ? A propos de jeunes bacheliers professionnels issus de spécialités industrielles », Céreq, *Net.doc*, n°19



électriques environnantes (il est doté d'un baccalauréat professionnel « Equipements et Installations Electriques »). Son obstination finit par payer : il rencontre un employeur intéressé par son profil avant même que toute annonce ait été rendue visible. Plus tard, il stabilisera sa situation par le biais d'un CDI en acceptant une mobilité géographique.

Cette étude trouve un écho pour partie dissonant dans celle que publie en 2009 Séverine Misset à partir des discours tenus par des ouvriers qualifiés d'une entreprise de l'industrie automobile sur leur trajectoire scolaire, parmi lesquels des bacheliers professionnels<sup>5</sup>. L'auteur cherche à cerner l'impact de l'école sur le groupe ouvrier, en se centrant sur les ouvriers qualifiés. Elle appuie son propos sur les travaux de Stéphane Beaud qui souligne que les bacheliers professionnels ont conscience d'incarner une nouvelle « aristocratie ouvrière »<sup>6</sup>. Une partie des ouvriers qualifiés évoque son orientation scolaire comme une « relégation regrettable ». Elle rassemble des jeunes titulaires de diplômes de niveau V (CAP et BEP) qui mettent en cause l'institution scolaire qui « ne les a pas assez accompagnés dans leur trajectoire scolaire, voire qui a contribué à leur relégation en les orientant en filière professionnelle », tout en admettant qu'ils « ne se projetaient pas vers l'avenir pendant la période scolaire ». Ils ont expérimenté la précarité faite de petits boulots et de missions d'intérim et déclarent que le travail réalisé est souvent peu apprécié. Malgré tout, un compromis s'élabore au fil du temps entre le travail réalisé, la stabilité de l'emploi, la valorisation de l'ambiance au travail et leurs espoirs d'évolution.

Les bacheliers professionnels s'en démarquent. Dans la plupart des cas, ils disent avoir considéré qu'un « BEP, c'est pas suffisant » et voient dans le baccalauréat professionnel une protection minimale contre le risque de chômage, et plus généralement contre l'incertitude de la vie professionnelle. C'est aussi, pour eux, un moyen de « fuir certains emplois jugés dégradants ou inintéressants ». Pour eux, la poursuite vers des études supérieures, un BTS notamment, leur apparaissait risquée. L'un d'eux déclare : « un BTS, je voyais ça trop...trop haut pour moi ». Les difficultés rencontrées par les diplômés de l'enseignement supérieur, présents dans leur entourage, qui connaissent des problèmes d'insertion les rassurent. Pour autant, certains expriment le regret de n'avoir pas poursuivi leurs études en BTS. Ils n'avaient pas conscience des différences entre techniciens et agents de maîtrise, d'une part, et ouvriers qualifiés, d'autre part, avant leur arrivée en entreprise. Quand ils obtiennent leur baccalauréat et s'interrogent sur une éventuelle poursuite d'études, ils se comparent essentiellement aux titulaires du seul BEP, sans chercher à mesurer l'avantage comparatif du BTS par rapport au baccalauréat professionnel. Pour autant, ils ne tardent pas à prendre conscience du statut particulier qui leur est accordé (ouvrier professionnel) et expriment un sentiment de réussite. L'auteur ne retrouve pas les sentiments de désillusion ou de désenchantement sur lesquels insiste Henri Eckert. Selon l'auteur, cette différence de points de vue renvoie aux périodes pendant lesquelles les jeunes ont été interviewés. Henri Eckert a conduit ses entretiens sur les premières cohortes de jeunes titulaires du diplôme (diplômés en 1990-1992). « Les discours tenus par les professeurs, les ambitions formulées par les jeunes se seraient donc adaptés à la réalité de l'insertion professionnelle des bacheliers

---

<sup>5</sup> Misset Séverine (2009), « Proximité professionnelle et distance scolaire : les jeunes ouvriers qualifiés et leurs trajectoires », *Revue française de pédagogie*, n°167, avril-juin.

<sup>6</sup> Beaud Stéphane (1996), « Les « 'bacs pro'. La 'désouvriérisation' du lycée professionnel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°114, p. 21-29

professionnels, alors que simultanément les pratiques de recrutement des entreprises se seraient davantage adaptées au nouvel état de l'offre de diplômés en leur proposant des places clairement identifiées ». Etre OP apparaît alors aux jeunes comme une « revanche prise sur un parcours scolaire en demi-teinte ».

Selon Séverine Misset, aux yeux des bacheliers professionnels, un parcours scolaire réussi, puisque validé par l'obtention du baccalauréat, justifie la distinction entre OP et ONQ. Pour eux, le baccalauréat professionnel est un bagage qui doit être pris en compte par l'entreprise et les protéger d'un emploi d'ONQ. Les entretiens font état d'une distinction entre « petits pros » (les anciens ONQ promus OP en interne) et les « vrais pros », titulaires d'un baccalauréat professionnel. La distinction entre les deux catégories est, aux dires des bacheliers, largement structurée par la trajectoire scolaire. Il semble qu'à l'origine, il y ait eu une « surévaluation du niveau auquel les titulaires de baccalauréat professionnel étaient susceptibles d'être embauchés, au départ pensés comme 'techniciens d'atelier ' ». En fait, il s'est avéré que rapidement les jeunes titulaires de baccalauréats professionnels sont venus se substituer aux titulaires de CAP-BEP. Avant leur arrivée dans l'entreprise, deux modes de légitimation de la qualification au travail coexistaient : le diplôme et l'expérience. La balance « s'est brutalement mise à pencher du côté du diplôme au détriment de l'expérience ».

## **2. La question de l'accompagnement vers l'emploi**

La question de l'*accompagnement* vers l'emploi est peu présente dans les études sur les transitions. Les rares travaux qui en font état se penchent plus particulièrement sur les moins diplômés qui se heurtent, plus que les autres, à des difficultés au moment de l'entrée dans la vie active. L'élargissement de nos investigations au niveau de l'Europe a néanmoins permis de mettre au jour quelques initiatives ayant un rapport, au moins partiel, avec notre propos. En tout état de cause, il a été nécessaire d'étendre sensiblement le champ de nos recherches bibliographiques, bien au-delà de l'accompagnement vers l'emploi des bacheliers professionnels, lequel, à notre connaissance, n'a pas – ou très peu – fait l'objet d'études spécifiques.

### ***Rareté des travaux d'études***

Au niveau national, la pêche s'avère pauvre. Ce qui renforce l'intérêt de travailler sur cette question. En 2001, un ouvrage collectif présente une série de contributions centrées sur la question de « L'accompagnement en éducation et en formation », précisant en sous-titre « Un projet impossible ? ». Une seule contribution s'attache à « L'accompagnement en formation et en insertion »<sup>7</sup>. L'auteur se penche plus particulièrement sur les « parrains », c'est-à-dire les personnes chargées de l'accompagnement d'un jeune en recherche d'emploi.

---

<sup>7</sup> Crest Arnaud (du) (2006), « L'accompagnement en formation et en insertion », in Le Bouëdec Guy et alii (2001), *L'accompagnement en éducation et en formation. Un projet impossible ?*, L'Harmattan.

Le parrainage de demandeurs d'emploi s'est développé depuis plusieurs années dans le cadre d'opérations lancées par des associations ou des collectivités (Jeune chambre économique, Rotary Club, associations d'anciens élèves...). Il s'agit de faire profiter les jeunes du tissu relationnel d'un parrain. De fait, « de nombreux contrats de travail se négocient sur le marché dit 'caché', issu de candidatures spontanées ou d'entretiens informels obtenus en exploitant un tissu relationnel personnel ». Les parrains sont souvent bénévoles, par souci de citoyenneté ou parce cette fonction leur permet de rester informés de l'évolution du marché de l'emploi. La rencontre entre le jeune et son parrain est souvent brève, fléchée sur la recherche d'emploi. L'auteur insiste sur l'absence de formation des parrains qui ne disposent pas toujours des éléments « leur permettant de proposer un véritable accompagnement, une authentique écoute et un respect du projet professionnel et personnel du jeune ». Il propose donc de mettre en place « une formation à l'écoute de projets qui pourraient ne pas être la recherche directe d'emploi, une confrontation des pratiques d'accompagnement dans laquelle chacun accepterait d'ouvrir son champ d'écoute ».

A côté des « parrains », engagés bénévolement dans l'accompagnement des jeunes, se développe un réseau de « correspondants », devenus par la suite « référents », dans le cadre des dispositifs publics d'aide à l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi. L'auteur souligne la difficulté à exercer ce rôle du fait du trop grand nombre de jeunes à suivre. Selon lui, la norme ne devrait pas excéder une cinquantaine de jeunes quand ils sont en fait amenés à en suivre parfois plusieurs centaines. Un véritable accompagnement supposerait en outre une compétence certaine dans la « gestion de production » des itinéraires individuels, ce qui n'est pas toujours le cas. De plus, les référents auraient une connaissance limitée du monde du travail et peineraient en conséquence à répondre à la demande des jeunes. L'accompagnement « se réduit donc souvent au suivi, plus ou moins administratif des parcours ou à l'écoute, plus ou moins impuissante, des difficultés rencontrées par les jeunes ». L'auteur précise que la bonne volonté des référents n'est nullement en cause mais que « le professionnalisme de la structure » et la « manière d'exercer la fonction » doivent être questionnés.

L'auteur élargit ensuite son propos en s'interrogeant sur la notion même d'« accompagnement ». Trois critères, caractéristiques de la relation, sont à prendre en compte : la durée de la relation, le public touché et la dynamique engagée. L'auteur distingue les actions de courte durée (quelques mois) destinées aux chômeurs « près de l'emploi » ou aux jeunes diplômés qui relèvent plus des dispositifs d'insertion (techniques de recherche d'emploi, activation d'un réseau professionnel) que de l'accompagnement proprement dit. Si ces actions sont utiles pour les jeunes qui en bénéficient, elles ne contribuent pas toujours à leur développement personnel ou au resserrement de leurs liens sociaux. Selon l'auteur, les actions de longue durée (au moins une année) relèvent en revanche pleinement de l'accompagnement. Elles reposent sur une dynamique qui suppose une demande de l'accompagné et se traduit par l'importance donnée à la parole. L'accompagnement vise alors à recréer du lien social, à renforcer le tissu social afin d'éviter la désaffiliation, au sens de Robert Castel, au-delà de l'objectif d'un emploi. L'auteur souligne que bien souvent cette optique ne rentre pas en cohérence avec les temporalités de l'action publique qui vise des résultats à court terme. Elle est davantage empruntée dans le cadre de l'implication de bénévoles, voire de personnes engagées dans une aventure

spirituelle. En toute hypothèse, cette perspective suppose du temps. L'auteur conclut qu'« on ne peut pas parler d'accompagnement si on attend un résultat précis, défini à l'avance dans le temps et le contenu ». Il semble donc que la notion d'accompagnement soit ici envisagée dans le but d'éviter l'exclusion sociale des personnes, ce qui nous éloigne de notre sujet qui recouvre l'accompagnement *vers l'emploi* des jeunes engagés dans un dispositif. Pour autant, ce point de vue nous intéresse dans la mesure où il souligne l'importance du temps nécessaire et de la dynamique enclenchée par l'action engagée. Ces deux critères contribuent à définir l'expérimentation qui nous concerne puisque d'une part, celle-ci est envisagée sur une durée de deux ans et qu'il s'agit bien, au travers des outils mobilisés, d'enclencher une dynamique au regard de la recherche d'emploi.

Par ailleurs, les troisièmes rencontres Cereq-Dares-InterCarifOref du 22 septembre 2011 ont porté sur les « Parcours en emploi et en formation. Quels enseignements pour l'action ? »<sup>8</sup>. Une table ronde avait pour objet l'accompagnement des parcours et l'insertion professionnelle. Un compte-rendu d'accompagnement des bénéficiaires de contrats aidés par la plateforme d'appui de Poitou-Charentes a pointé comme bénéfice principal le regain de confiance en soi, la meilleure estime de soi des jeunes inscrits dans le dispositif. Aux dires des acteurs qui ont animé l'expérimentation, ce sont les aspects « psychologiques » de l'accompagnement qui ont dominé. Le propos est renforcé par une animatrice régionale des missions locales qui souligne que les jeunes qui arrivent dans le cadre de l'accompagnement des contrats aidés « se sentent complètement dévalorisés ». A nouveau, l'accent est donc mis sur la dimension « psychologique » des bénéfices de l'accompagnement.

### ***Des résultats d'initiatives et des préconisations en matière d'accompagnement des jeunes vers l'emploi***

Au début des années 2000, l'Education nationale a entrepris une expérimentation de parrainage dans trois académies (Amiens, Créteil et Montpellier). Cette expérimentation a donné lieu à un « Guide du parrainage des élèves dans leurs relations avec le milieu professionnel », édité en 2004 par le Centre national de documentation pédagogique<sup>9</sup>. « L'opération a consisté à faire appel à des partenaires venus du milieu économique pour accompagner les jeunes en difficulté d'insertion professionnelle et sociale, notamment dans leur recherche de stage ou de premier emploi ». Cette expérimentation a été généralisée à l'ensemble des académies. Le guide précise le déroulement chronologique des actions relatives au parrainage. Une phase préparatoire visait l'information des personnels des établissements scolaires, la constitution d'un réseau de parrainage, le repérage et l'information des élèves et de leur famille, la formation des parrains ; une phase opérationnelle visait la mise en relation des parrains et des filleuls, et l'animation du réseau des parrains, l'organisation des rencontres.

---

<sup>8</sup> Céreq Dares InterCarifOref (2011), Parcours en emploi et en formation. Quels enseignements pour l'action ? Atelier n°4 « Accompagnement des parcours et insertion professionnelle ».

<sup>9</sup> CNDP (Centre national de documentation pédagogique) (2004), *Guide du parrainage des élèves dans leurs relations avec le milieu professionnel*, Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement scolaire.

Par ailleurs, l'association « Jeunesse et entreprises », présidée par l'ancien président du CNPF, Yvon Gattaz, a commandité en 2001 une étude intitulée « Orientation et emploi des jeunes : la course d'obstacles »<sup>10</sup>. L'association « Jeunesse et entreprises », qui fédère des partenaires économiques, éducatifs, institutionnels et associatifs, se donne pour mission d'aider les jeunes à réussir leur passage de l'école à l'entreprise et à l'emploi. Sur le terrain, une trentaine de « Clubs Jeunesse et entreprises » ont vocation, en lien avec des chefs d'entreprise et des chefs d'établissements à conduire des opérations concrètes. L'étude, fondée sur la participation de jeunes à des focus groupes, fait état d'une faible réflexion des jeunes sur le marché du travail au moment de leurs études et de leur solitude face à la recherche d'emploi, quels que soient les diplômes, obtenus ou pas. Selon les propos recueillis, les causes d'échec de la recherche d'emploi renvoient à la déficience de trois acteurs. Les parents ne semblent pas d'un grand secours « car ils ne maîtrisent pas le fonctionnement du système, qu'il soit scolaire, professionnel ou les deux ». Par ailleurs, selon les termes du rapport, l'Education nationale, à travers les conseillers d'orientation et les enseignants, « développe une mauvaise orientation », du fait de la trop faible information des enseignants et du manque de temps dont disposent les conseillers d'orientation. Enfin, Pôle emploi, « en prenant insuffisamment en compte ces jeunes, tient une part de responsabilité, les laissant seuls face à l'échec ». En matière d'orientation, l'étude propose en conséquence de renforcer les circuits d'information pour une meilleure orientation des jeunes et de renforcer la lisibilité des formations. L'étude pointe que les jeunes qui ont participé aux réunions manquent de connaissance quant aux mécanismes du marché du travail. Ils ont eu peu de liens avec le monde de l'entreprise durant leur scolarité, ne connaissent ni les métiers, ni les entreprises, et de ce fait ignorent les arguments à mettre en avant lors de leur recherche d'emploi. L'accompagnement dont ils bénéficient par Pôle emploi s'avère tardif, après 9 à 12 mois, selon les jeunes en situation d'échec, et le turn-over des conseillers vient renforcer le sentiment d'abandon dont témoignent les jeunes. Ils rencontrent rarement deux fois de suite la même personne. L'étude préconise donc un conseil personnalisé en début de recherche d'emploi, un entretien avec un recruteur ou un ancien recruteur bénévole en conditions réelles, un accompagnement par Pôle emploi déclenché plus tôt en cas d'échec. Les auteurs proposent également de créer des groupes de jeunes cherchant un emploi depuis longtemps.

### ***Former les enseignants de lycée professionnel à l'accompagnement, un préalable ?***

Anne Grange a rédigé en 2000 un mémoire de DESS intitulé « Préparation des élèves à la transition école-vie de travail – Formation en direction des enseignants de lycées professionnels – sections industrielles »<sup>11</sup>. Ce travail s'inscrit dans le cadre de son activité professionnelle, puisqu'elle travaille à l'époque pour la Mission Générale d'insertion de l'académie de Nantes où elle est chargée de mission insertion pour le département de la

---

<sup>10</sup> SCP Communication (2001), *Orientation et emploi des jeunes : la course d'obstacles*, étude commanditée par l'association « Jeunesse et entreprises », en ligne sur le site de l'AJE.

<sup>11</sup> Lebrun-Grange Anne (1999-2000), *Préparation des élèves à la transition école-vie de travail. Formation en direction des enseignants de lycées professionnels – sections industrielles*, Mémoire du DESS Processus de formation et développement de compétences dans le management de projet, Université de Paris X-Nanterre, CNAM.

Sarthe. Elle apporte une aide technique aux établissements du 2<sup>nd</sup> degré du département pour la mise en œuvre d'actions destinées à favoriser l'insertion professionnelle de leurs élèves. En outre, au niveau de l'académie, elle organise et anime des stages de formation pour les personnels de l'Education nationale sur la préparation à l'insertion des élèves en cours de scolarité.

Son diagnostic est clair : alors que la préparation des élèves à l'insertion fait partie intégrante des missions des établissements scolaires, les actions en ce sens sont très inégalement développées. La prescription, répétée dans plusieurs circulaires à partir de la loi d'orientation sur l'éducation du 10 juillet 1989, n'a pas, ou très peu, été suivie de la définition de pistes concrètes pour sa mise en œuvre. Les mesures susceptibles d'être mobilisées sont peu nombreuses et mal connues des enseignants. En outre, elles concernent les élèves sortis du lycée, alors que la préparation à l'insertion devrait démarrer beaucoup plus tôt. Les lycées professionnels sont concernés au premier chef, puisque la grande majorité de leurs bacheliers se présentent directement sur le marché du travail. Pour autant, même là, les réalisations, lorsqu'elles existent, dépendent d'initiatives locales et les équipes éducatives ne bénéficient pas d'un réel accompagnement.

Parmi ces circulaires, une est intitulée « Introduction des Techniques de recherche d'emploi en formation initiale » (n° 90-122 du 31 mai 1990) et une autre « Insertion sociale et professionnelle des élèves : sensibilisation aux questions liées à l'emploi » (n° 93-183 du 25 mars 1993). Elles affirment la responsabilité des établissements scolaires : ils doivent amener chaque élève à acquérir une juste connaissance de l'environnement socio-économique et des démarches nécessaires à l'accès à un emploi. Anne Grange note toutefois que les initiatives locales sur ce thème, jusque là financées en heures supplémentaires, ont dès lors dû s'inscrire dans le projet d'établissement et être intégrées aux enseignements.

Les enseignants sont conscients de la forte attente de leurs élèves de baccalauréat professionnel concernant leur préparation à la recherche d'emploi et à la vie professionnelle : « On veut qu'ils aient un diplôme, eux ils veulent un emploi ». Mais s'ils reconnaissent le bien-fondé d'un accompagnement dans cette transition entre école et vie de travail, ils en soulignent en même temps la difficulté. Par absence de mode d'emploi, car les référentiels sont muets sur ce sujet, et par absence de temps spécifiquement affecté à ces questions. Mais aussi par insuffisance, voire totale absence, de formation appropriée dans les programmes de l'IUFM. Par absence d'incitation enfin, car ces actions ne sont pas évaluées. L'auteur souligne qu'en outre l'évolution des critères de recrutement des enseignants de lycée professionnel les a progressivement éloignés du monde de l'entreprise. Jusqu'en 1975, les professeurs des disciplines techniques et professionnelles étaient issus de l'entreprise et devaient justifier d'une durée minimale d'expérience professionnelle. Cette exigence a été progressivement réduite au profit de critères de diplôme, jusqu'à disparaître tout à fait en 1985 lors de la création du corps des PLP (professeurs d'enseignement professionnel). Depuis, leur recrutement est proche de celui des professeurs certifiés, sur la base d'un concours. Nombre d'entre eux n'ont jamais exercé en entreprise le métier auquel ils forment leurs élèves. Ils peuvent donc ne connaître ni l'emploi, ni la recherche d'emploi.

Le propos d'Anne Grange est de mettre en évidence la nécessité de proposer une formation appropriée à ces enseignants. Afin de les préparer à ce rôle d'accompagnateur, à les mettre en situation de pouvoir « amener le lycéen à décrire et comprendre sa propre dynamique de

croissance ». Cela suppose au préalable de définir comment les outiller pour faire face à cette mission de préparation à l'insertion. Et donc d'identifier les compétences spécifiques qui devront être mobilisées. Sur la base d'un tableau mettant en regard champs de professionnalisation et compétences à mobiliser, l'auteur dessine les contours de ce que pourrait être une telle formation.

Ce tableau s'intitule « Préparation des élèves à la transition école-vie de travail. Exemples de compétences à mobiliser pour des enseignants de lycée professionnel »<sup>12</sup>.

Les champs de professionnalisation sont les suivants :

- Maîtrise des savoirs à enseigner
- Maîtrise des situations d'apprentissage et de la relation pédagogique
- Gestion des relations dans l'établissement et avec le système éducatif
- Gestion des relations avec l'environnement externe
- Adaptation à l'évolution des métiers

A titre d'exemple, les compétences à mobiliser pour le champ « Gestion des relations avec l'environnement externe » sont les suivantes :

- Effectuer des visites de stage en entreprise
- Etablir un partenariat diversifié
- Entretenir son réseau de connaissances
- Négocier des actions pédagogiques de formation avec les entreprises
- Faire connaître, diffuser les initiatives.

Il s'agirait d'une formation continue, assurée par une équipe ressource composée de volontaires ayant eux-mêmes travaillé avec des élèves de lycée professionnel. Ils présenteraient des profils variés : COP, CPE... La formation se déroulerait « sur site », c'est-à-dire au sein du lycée professionnel, durant trois à cinq jours. Elle concernerait une équipe pluridisciplinaire (enseignants, chef de travaux, etc.) sur la base du volontariat.

Anne Grange termine en précisant que la mise en œuvre d'un tel projet est « subordonnée à des orientations de politique rectorale en matière d'insertion » : cela suppose une réelle volonté de « réorganiser, mieux faire connaître et fonctionner le système académique d'insertion des jeunes ».

### ***Un éclairage européen qui livre quelques enseignements***

Des initiatives, engagées au niveau européen dans le cadre de la politique communautaire, ont fait l'objet de restitutions. Ainsi, un rapport de l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins éducatifs particuliers s'est attaché à un bilan du 'Plan individuel de transition école/emploi' mis en œuvre par les professionnels de la transition au niveau national dans seize pays engagés dans le projet<sup>13</sup>. Certes, ce projet peut sembler éloigné du champ des bacheliers professionnels, puisqu'il s'intéresse aux « personnes présentant des besoins éducatifs particuliers », mais il indique

<sup>12</sup> Il est précisé que ces compétences sont établies à partir de la cible de professionnalisation du métier d'enseignant de G. Le Boterf. Cf. Le Boterf Guy (1998-1999), *L'ingénierie des compétences*, Paris, Les Editions d'Organisation, 2<sup>ème</sup> édition

<sup>13</sup> Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins éducatifs particuliers (2006), *Plan individuel de transition Ecole/Emploi*.

des directions intéressantes en matière d'accompagnement des jeunes vers l'emploi, qui peuvent éclairer notre propos.

Le concept de « Transition de l'école à l'emploi ou à la vie active » figure dans plusieurs documents internationaux, chargé d'une signification qui varie légèrement selon les sources. Le Bureau international du travail définit la transition comme « un processus d'orientation sociale, crucial pour l'intégration de l'individu dans la société, qui débouche sur un changement de statut et de rôle. (...). La transition modifie les rapports aux autres, la routine et l'image de soi ». Les auteurs du rapport formulent des préconisations en matière d'accompagnement des transitions, qui ici concernent un public particulier mais qui peuvent être instructives au regard de notre propos. Ainsi soulignent-ils que la transition de l'école à l'emploi gagne « à inclure la participation permanente du jeune, l'implication de sa famille, la coordination entre tous les services concernés ainsi qu'une étroite collaboration avec les services de l'emploi ». Deux points-clés, mis en exergue dans le rapport, nous semblent déterminants : une collaboration étroite entre les acteurs du système scolaire et ceux du marché du travail et la mise en place de processus longs visant à préparer le jeune à devenir un acteur économique. En ce qui concerne le premier point, il est recommandé aux professionnels intervenant dans le programme d'être attentifs aux débouchés sur le marché du travail, d'organiser des réunions avec les entreprises, voire de passer des accords avec celles-ci et de veiller au suivi des élèves après qu'ils ont quitté l'école. Les plans de transition doivent être « établis suffisamment tôt dans le cursus scolaire des élèves et pas seulement à la fin de la scolarité ». Nous retrouvons ces dispositions dans les actions proposées par les établissements engagés dans l'expérimentation qui nous intéresse. Le rapport souligne, au demeurant, qu'il est nécessaire que le temps consacré par les acteurs aux tâches impliquées par leur contribution au programme d'accompagnement (coopération, coordination) soit formellement reconnu. En conclusion de ce paragraphe, il ressort que les travaux portant sur l'accompagnement des jeunes portent massivement sur les jeunes les plus en difficulté, voire menacés d'exclusion sociale, ou sur les jeunes présentant des handicaps qui font obstacle à leur entrée dans l'emploi.

Indiquons que lors de la Biennale de l'éducation de Lyon en 2006, un symposium s'est tenu sur la question de la transition de l'école à la vie active, à l'initiative de Matthis Behrens, chercheur suisse qui a réuni des chercheurs suisses et quelques collègues étrangers (catalans, luxembourgeois) ayant réalisé des travaux sur la transition<sup>14</sup>. Il pointe, d'emblée, le « peu de connaissances sur les parcours de transition et leurs déterminants », malgré la mise en place en Suisse d'une *task-force* sur ce thème. Matthis Behrens souligne que les textes rassemblés à cette occasion « n'abordent qu'en marge le marché du travail et son rôle lors de l'insertion ». Les « passerelles » qui sont mentionnées par les articles concernent les poursuites d'études, mais pas la mise en relation de l'école et du marché du travail. Ainsi, la France ne fait pas exception.

---

<sup>14</sup> Behrens Matthis (dir.) (2006), La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure ; Institut de recherche et de documentation pédagogique, Neuchâtel.



## Eléments de synthèse conclusive

Les travaux de recherche comme les actions des pouvoirs publics relatifs au thème de l'expérimentation semblent faire l'objet d'un clivage. D'un côté, nous trouvons des études et des actions relevant de l'Education nationale, inscrites dans une perspective de prévention des décrochages ou d'appui à la poursuite d'études ; de l'autre, des études sur l'insertion professionnelle et des actions visant à faciliter l'insertion professionnelle des jeunes, mises en œuvre une fois les jeunes sortis du système éducatif par les structures d'aide à l'emploi (Missions locales, Pôle Emploi...).

Nos investigations visant à repérer les actions qui organisent la transition entre école et travail en associant les deux dimensions se sont révélées infructueuses. Pratiquement, très peu d'actions s'apparentent à une tentative de « passerelle » entre l'école et le marché du travail, passerelle qui trouverait son point de départ dans l'école, avant la sortie du système scolaire, et son point d'arrivée sur le marché du travail. Tout se passe comme si un mur séparait l'école et le monde du travail, du point de vue des dispositifs mis en œuvre. L'école s'attache à faciliter la poursuite des études, les structures d'aide à l'emploi à faciliter l'insertion professionnelle.

En dépit de la rareté des travaux et des actions portant précisément sur la question de l'accompagnement vers l'emploi des jeunes issus de lycées professionnels, nous pouvons souligner quelques points saillants ressortant des travaux et actions périphériques à notre propos et qui viennent l'éclairer. Ainsi, observons-nous que si les actions réalisées n'ont pas nécessairement débouché sur un emploi, elles permettent souvent aux jeunes qui les ont suivies de retrouver la confiance en eux qui bien souvent leur fait défaut. Par ailleurs, les auteurs concernés et les acteurs impliqués mettent l'accent sur plusieurs dimensions nécessaires à la réussite des projets développés : la mise en place de passerelles qui associent les acteurs de l'école et ceux du monde du travail, le développement de processus dynamiques dans lesquels le jeune puisse s'engager, une durée d'accompagnement suffisamment longue et la reconnaissance du temps consacré par les différents acteurs partie prenante des dispositifs mis en œuvre.

En conclusion, nous pouvons donc souligner le caractère éminemment novateur de l'expérimentation engagée par le FEJ en partenariat avec la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, qui tente de développer une démarche d'anticipation. Outre les bénéfices de ces actions en termes d'accès à l'emploi, qui restent à démontrer, il est possible que cette démarche produise des effets induits en matière d'investissement éducatif de la part des élèves. Entrevoiant plus clairement et plus concrètement les modalités de leur entrée sur le marché du travail et les conditions de leurs futurs emplois, les jeunes seront peut-être plus déterminés à s'investir dans leur formation. C'est une question qui mérite d'être examinée.



## BIBLIOGRAPHIE

---

Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes présentant des besoins éducatifs particuliers (2006), *Plan individuel de transition Ecole/Emploi*.

Beaud Stéphane (1996), « Les « 'bacs pro'. La 'désouvriérisation' du lycée professionnel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°114

Berhens Matthis (dir.) (2006), La transition de l'école à la vie active ou le constat d'une problématique majeure ; Institut de recherche et de documentation pédagogique, Neuchâtel.

Arrighi Jean-Jacques, Gasquet Céline et Joseph Olivier (2009), *L'insertion des sortants de l'enseignement secondaire. Des résultats issus de l'enquête Génération 2004*. Céreq ; Note Emploi Formation, n°42.

Céreq Dares InterCarifOref (2011), Parcours en emploi et en formation. Quels enseignements pour l'action ? Atelier n°4 « Accompagnement des parcours et insertion professionnelle ».

CNDP (Centre national de documentation pédagogique) (2004), *Guide du parrainage des élèves dans leurs relations avec le milieu professionnel*, Ministère de la Jeunesse, de l'Education nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement scolaire.

Crest Arnaud (du) (2006), « L'accompagnement en formation et en insertion », in Le Bouëdec Guy et alii (2001), *L'accompagnement en éducation et en formation. Un projet impossible ?*, L'Harmattan.

Eckert Henri (2005), « 'Déclassement' : de quoi parle-t-on ? A propos de jeunes bacheliers professionnels issus de spécialités industrielles », Céreq, *Net.doc*, n°19.

Le Boterf Guy (1998-1999), *L'ingénierie des compétences*, Paris, Les Editions d'Organisation, 2<sup>ème</sup> édition

Lebrun-Grange Anne (1999-2000), *Préparation des élèves à la transition école-vie de travail. Formation en direction des enseignants de lycées professionnels – sections industrielles*, Mémoire du DESS Processus de formation et développement de compétences dans le management de projet, Université de Paris X-Nanterre, CNAM.

Misset Séverine (2009), « Proximité professionnelle et distance scolaire : les jeunes ouvriers qualifiés et leurs trajectoires », *Revue française de pédagogie*, n°167, avril-juin.

SCP Communication (2001), *Orientation et emploi des jeunes : la course d'obstacles*, étude commanditée par l'association « Jeunesse et entreprises », en ligne sur le site de l'AJE.

Service académique d'information et d'orientation de l'académie de Grenoble (2010), *Passer un baccalauréat professionnel dans l'académie de Grenoble...et après...Poursuite d'études ou insertion ?*, Les enquêtes du SAIO, décembre.

A decorative graphic on the left side of the page consists of several colored squares and dashed boxes of various sizes and colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern.

## Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative  
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse  
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13  
Téléphone : 01 40 45 93 22

[www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse](http://www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse)